**COMMUNE DE 4357** Donceel, le 20 novembre 2024

**DONCEEL**  
 **CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieule **jeudi 28 novembre 2024** à **20h00** dans la salle du Conseil communal

*Art.l1122-17 de la CDLD : "Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour."*

L'ORDRE DU JOUR (1ère convocation) de cette assemblée est reproduit ci-après :

***Séance Publique***

*Le Conseil communal recevra :*

* *La Présentation des nouvelles vareuses du club de football ;*
* *Monsieur le Président de la C.C.A.T.M. et ses membres, pour la présentation de la « Charte de la Ruralité et de la Citoyenneté »*

1. PV de la séance précédente – Approbation
2. CPAS – Budget 2025 – Approbation

***Séance à huis-clos***

1. Protocole – Mise à l’honneur posthume d’un citoyen
2. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice maternelle, pour 1 P/S FLA, du 01/10/2024 au 04/07/2025
3. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 4 P/S du 01/10/2024 au 04/07/2025 en remplacement de la titulaire, en interruption de carrière pour convenance personnelle
4. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 2 P/S d’accompagnement personnalisé du 26/08/2024 au 30/09/2024
5. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 2 P/S d’accompagnement spécialisé du 16/09/2024 au 30/09/2024 dans le remplacement de la titulaire, malade
6. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 4 P/S du 16/09/2024 au 30/09/2024 dans le remplacement de la titulaire, malade
7. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 4 P/S du 16/09/2024 au 30/09/2024 dans le remplacement de la titulaire, malade
8. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 3 P/S FLA du 16/09/2024 au 30/09/2024 dans le remplacement de la titulaire, malade
9. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice maternelle, pour 26 P/S du 08/10/2024 au 31/10/2024 dans le remplacement de la titulaire, malade
10. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice maternelle, pour 26 P/S, dans le remplacement de la titulaire, malade du 10/10/2024 au 11/10/2024
11. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 5 P/S d’accompagnement personnalisé du 01/10/2024 au 04/07/2025
12. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 1 P/S en tant que Maître de Citoyenneté, du 01/10/2024 au 04/07/2025
13. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 8 P/S, du 01/10/2024 au 04/07/2025
14. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 4 P/S, du 01/10/2024 au 04/07/2025, en remplacement de la titulaire, absente pour mission
15. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 5 P/S d’accompagnement personnalisé du 01/10/2024 au 04/07/2025
16. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice maternelle, pour 6 P/S, du 01/10/2024 au 04/07/2025, en remplacement de la titulaire, en temps partiel
17. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 3 P/S FLA, du 26/08/2024 au 30/09/2024
18. Ratification de la désignation à titre temporaire, institutrice primaire, pour 4 P/S, du 26/08/2024 au 30/09/2024, en remplacement de la titulaire, absente pour mission
19. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice primaire, pour 4 P/S, du 26/08/2024 au 30/09/2024, en remplacement de la titulaire, en interruption de carrière pour convenance personnelle
20. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice maternelle, pour 12 P/S, du 26/08/2024 au 30/09/2024
21. Ratification de la désignation à titre temporaire d’une institutrice maternelle, pour 26 P/S, du 26/08/2024 au 30/09/2024 en remplacement de la Directrice, en remplacement direction

Par le Collège,

Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Pierre CHRISTIAENS Philippe MORDANT